

# Le Quartier Rural en Transition de Lustrac

*Rq: Proposition de titres ou sous-titres "un quartier rural au coeur d'un écosystème coopératif", etc...*

Cette page a pour but de présenter le projet de quartier rural expérimental en cours à Trentels, au hameau de Lustrac. Elle est à l'intention de toute personne intéressée: habitant potentiel, voisinage, partenaires potentiels, et quiconque souhaite en savoir plus pour y participer, être tenu au courant ou s'en inspirer.

**Dernière actualisation: 14 septembre 2022**

## I. Historique et contexte

Le projet de quartier rural du hameau de Lustrac est né au coeur du [projet Tera](#), un projet expérimental de développement territorial, suivi par un conseil scientifique, et reposant sur les piliers suivants:

- Relocaliser la production vitale (alimentation, énergie, habitat, etc...): rapprocher au maximum les productions et les personnes qui en ont l'usage
- Respecter les limites de la planète : mettre en place des modes de vie et de production respectueux de la planète et ses écosystèmes
- Valoriser la production en monnaie citoyenne locale afin de relocaliser les échanges et d'ancrer la richesse créée sur le territoire.
- Distribuer à chacun des habitants un revenu d'autonomie versé en plus grande partie en monnaie citoyenne locale
- Développer et entretenir une organisation et une gouvernance collaboratives et épanouissantes, permettant à chacun de trouver sa place
- Echanger et construire avec son territoire d'adoption, de façon à contribuer à son développement soutenable et à sa cohésion sociale.

L'Association Tera, née en 2014, s'est installée en 2015 sur le domaine du Tilleul, un domaine de 12 ha à Masquières, à 25 km de Trentels. Elle a maintenant son siège social à Tournon d'Agenais. Pendant ces premières années, elle a attiré plus de quatre-vingt nouveaux habitants, venus contribuer au projet et/ou développer leurs propres activités (entre autres, des micro-entreprises ont été créées, et une épicerie distribuant des produits locaux a été ouverte à Tournon d'Agenais). Elle a noué des relations avec des parties prenantes locales et plus lointaines. Elle a été lauréate de l'innovation sociale de Nouvelle Aquitaine en 2016; elle est et a été soutenue pour ses diverses actions par la Région Nouvelle Aquitaine, le département du Lot-et-Garonne, l'Europe (programme Leader et FSE), l'ADEME, plusieurs fondations dont la Fondation de France, et des centaines de particuliers qui la suivent sur les réseaux sociaux ou y contribuent financièrement.

Le projet de quartier rural à Trentels a émergé mi 2017, grâce à une prise de contact du maire de la commune avec l'association Tera. Celui-ci avait suivi les activités de l'association sur son site de Masquières, et lui a proposé de venir développer un projet de quartier rural sur une parcelle appartenant à la commune. Contrairement au domaine du Tilleul, pour lequel des freins juridiques existent pour la construction, ce terrain offrait un cadre idéal pour mettre en place les différentes dimensions du projet Tera. S'en sont suivis plusieurs mois de réflexion, discussion, co-élaboration avec des acteurs de Tera, des professionnels de la construction, et des élus municipaux, pour aboutir au projet actuel.

Pour en savoir plus: une [présentation générale du projet Tera](#), et une [note produite pour le conseil scientifique de Tera](#) de janvier 2019, présentant l'historique du quartier rural et son état d'avancement.



## II. Les grandes lignes du projet de quartier rural

Le quartier rural sera construit sur une parcelle de 4 hectares, située au bord du Lot, sur la commune de Trentels, en bordure du hameau de Lustrac, et placée sous l'égide des Bâtiments de France (Château et moulin du XIII-XIVème siècle à moins de 500 mètres).

Sur la parcelle seront installés progressivement:

- un **Centre d'Ecoconstruction de Ressources et de Formation** (le CERF), pour les particuliers comme les professionnels
- un **pôle alimentaire** (distribution de produits locaux, atelier de transformation, animations pédagogiques, restauration) contribuant à un système alimentaire local respectueux du vivant
- une **zone d'habitats légers et de loisirs**: ces habitats écologiques seront construits grâce au CERF, et pourront accueillir des stagiaires, et par la suite des écotouristes
- des activités de **production** (énergie, mobilité partagée et divers services/commerces à définir en fonction de leur utilité pour le voisinage et la commune), **d'accueil intergénérationnel** et de sensibilisation à la transition écologique et sociétale au sein d'une **maison de la transition**.

Ce projet est parfaitement adapté au PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), puisque le terrain comporte trois zones différentes: une zone constructible en habitats légers et de loisir, une zone constructible classique et une zone agricole.



C'est donc un véritable quartier qui sera construit, inscrit dans sa commune, ouvert, bénéficiant de ses services et en offrant de nouveaux.

Ce sera aussi un quartier rural expérimental, pleinement inscrit dans le projet Tera, puisqu'il s'agira de développer un modèle économique pérenne reposant sur la relocalisation d'une production soutenable, l'utilisation d'une monnaie citoyenne locale, la distribution de revenus d'autonomie aux habitants, et la coopération avec le territoire. Pour son développement, il s'appuiera sur une démarche d'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, accompagnée par le laboratoire d'intervention-recherche **ATEMIS** et sera suivi par le conseil scientifique du projet Tera. Les habitants seront conscients et volontaires pour participer à une expérimentation, avec ses dimensions innovantes et enthousiasmantes, et aussi ses incertitudes et ajustements...

L'architecture juridique du quartier articulera plusieurs structures dont certaines existent déjà, et d'autres restent à construire:

- une Société Civile Immobilière, la SCI "Le Tilleul", déjà propriétaire du Domaine du Tilleul à Masquières et du terrain de Lustrac, et qui sera propriétaire du bâti professionnel.
- une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, la SCIC du Quartier Rural en Transition de Lustrac a

été créée le 18 décembre 2021. Elle pilote le développement du quartier et inclut des collègues représentant ses différentes parties prenantes: Habitants, Contributeurs Volontaires, Collectivités, entreprises, organisations à but non lucratif, scientifiques. La commune de Trentels est devenue sociétaire en mai 2022, dans le collège des collectivités, et son maire siège au conseil d'administration.

- une Coopérative d'Habitants qui sera propriétaire de la zone d'habitation et des habitats

Les partenaires actuels du projet sont: la commune de Trentels, bien sûr, et aussi la [Coopérative Oasis](#), coopérative de financement créée à l'initiative du Mouvement des Colibris, la Coopérative d'Activités [Co-Actions](#), l'ADEME, la Fondation de France et le laboratoire ATEMIS.

### III. Etat d'avancement

- Le projet est accompagné par Frédéric Jozon, Assistant en Maîtrise d'Ouvrage, de la coopérative [Hab-Fab](#), et par Patrice Vuidel, du laboratoire [ATEMIS](#) pour l'utilisation du référentiel de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération.
- Le terrain a été acheté par la SCI Le Tilleul : l'acte de vente a été signé le vendredi 13 mars 2020
- La SCIC du Quartier Rural en Transition de Lustrac a été créée le 18 décembre 2021, avec un capital initial de 176 000€. La commune de Trentels en est devenu sociétaire au mois de mai 2022.
- Une association de préfiguration de la Coopérative d'Habitants est en instance d'être créée: elle regroupera les futurs habitants du quartier rural ainsi que des membres sympathisants. Actuellement, cinq foyers (8 personnes dont 2 enfants) sont positionnés comme futurs habitants, et 5 sont en cours d'intégration.
- Un dossier de financement a été monté, mettant en musique les différents investissements et produits d'exploitation. Il sert de support à une recherche de financements auprès de fondations, investisseurs privés et acteurs institutionnels.
- Deux architectes ont été mobilisés sur le projet. L'un, Didier Hilar, a accompagné la construction du projet global à partir de 2017, dessiné les esquisses et déposé un premier permis de construire pour le CERF. L'autre, [Bernard Boulangeot](#), actif sur le territoire depuis plus de trente ans, a repris le permis de construire et l'établissement du plan d'aménagement de la zone d'activité.
- Un premier pas a été franchi le 20 février 2022 dans l'occupation du terrain: 400 plants ont été installés par une quarantaine de volontaires pour constituer une future haie champêtre sur la bordure nord et ouest du terrain.
- A propos du CERF
  - Le permis de construire a été accepté en septembre 2022.
  - Le financement de la construction est quasiment bouclé, grâce notamment à une levée de fonds ayant permis de collecter 840 000€ sous forme de titres participatifs, et à une subvention de 700 000€ la Fondation de France.
  - Le chantier a commencé le jeudi 24 novembre. Il durera environ 18 mois. Une partie sera effectuée sous la forme d'un chantier de qualification avec les [Compagnons Bâtitseurs](#).
  - Le montage des programmes pédagogiques est en cours, grâce au financement du FRIF (Fonds Régional pour l'Innovation dans la Formation, de la Région Nouvelle Aquitaine)
- En parallèle, les activités de la SCIC ont démarré sur la commune grâce au lancement du jardin partagé du Quartier Rural en mai 2022 (animations de sessions de jardinage chaque semaine, organisation d'événements, accueil des enfants des écoles), et à des animations nature organisées dans les écoles de la commune, le tout grâce à un financement du département du

Lot-et-Garonne.



Un [site internet dédié au quartier rural en transition](#) est en ligne depuis septembre 2022: venez y télécharger le dossier complet de présentation du projet et vous abonner à sa lettre d'information !

## IV. Comment rejoindre le projet

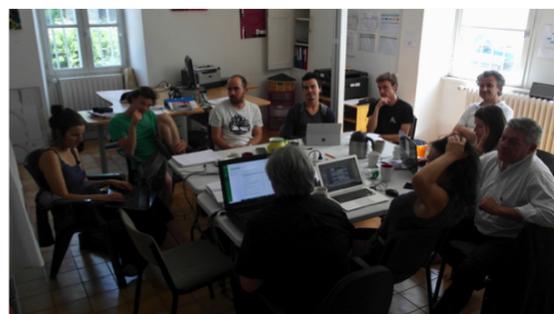
Le quartier rural vise à accueillir des habitants diversifiés, et donc à constituer un collectif équilibré entre les âges et les situations familiales et professionnelles. Il a besoin de personnes prêtes à participer activement au développement du projet, à vivre l'expérimentation, à s'engager au service des communs, à développer une activité. La [charte des habitants expérimentateurs](#) a été validée en février 2021. Un [processus d'intégration](#) et un [processus de sortie](#) encadrent l'inclusion de nouveaux habitants au collectif.

A l'heure actuelle, le projet a particulièrement besoin de personnes qui contribuent au projet en s'investissant activement dans la SCIC, même s'ils ne savent pas encore s'ils souhaitent habiter.

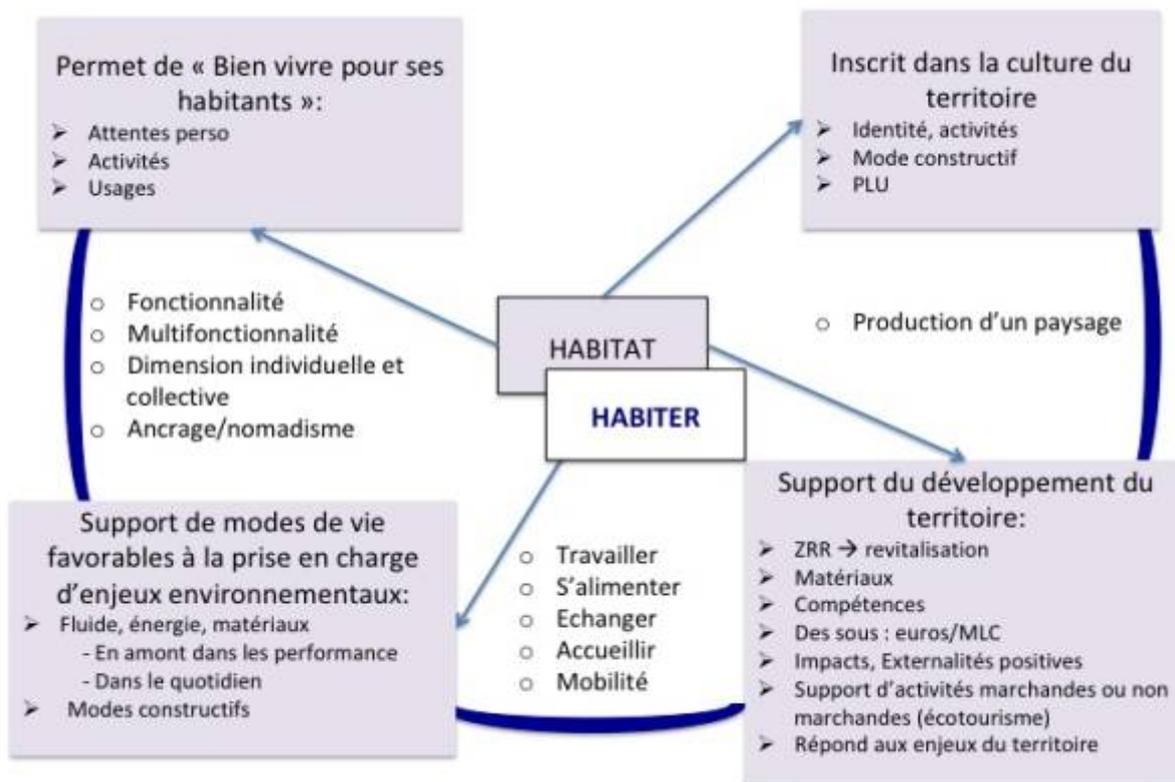
Les personnes qui souhaitent nous rejoindre dans un cadre ou un autre sont invitées dans un premier temps à prendre connaissance du projet Tera, puisque le quartier rural s'y inscrit complètement. La première étape est de participer à une visite groupée, qui a lieu tous les un ou deux mois. Pour cela, [consultez ce lien](#).

Les étapes suivantes seront:

- Si vous n'êtes pas de la région : vous aurez sans doute besoin d'une immersion dans le projet Tera, afin de mieux le connaître de l'intérieur et de nouer contact avec ses membres actuels.
- Si vous êtes dans la région: vous serez conviés à assister régulièrement aux réunions de la SCIC et de l'association de préfiguration de la Coopérative d'Habitants... pour les mêmes raisons



**Annexe:** Au fait, pourquoi un quartier rural et que signifie "Habiter" pour les futurs habitants ? Voici les enjeux que souhaite prendre en charge le projet de quartier rural de Trentels



From:

<https://wiki.tera.coop/> - **Wiki Tera**

Permanent link:

<https://wiki.tera.coop/doku.php?id=habiter:presentationqra&rev=1705054447>

Last update: **2024/01/12 11:14**

